

[Voir ce courriel dans un navigateur](#)



Syndicat des enseignantes et enseignants du cégep Montmorency

Local D-1013 | tél. 450-975-6268



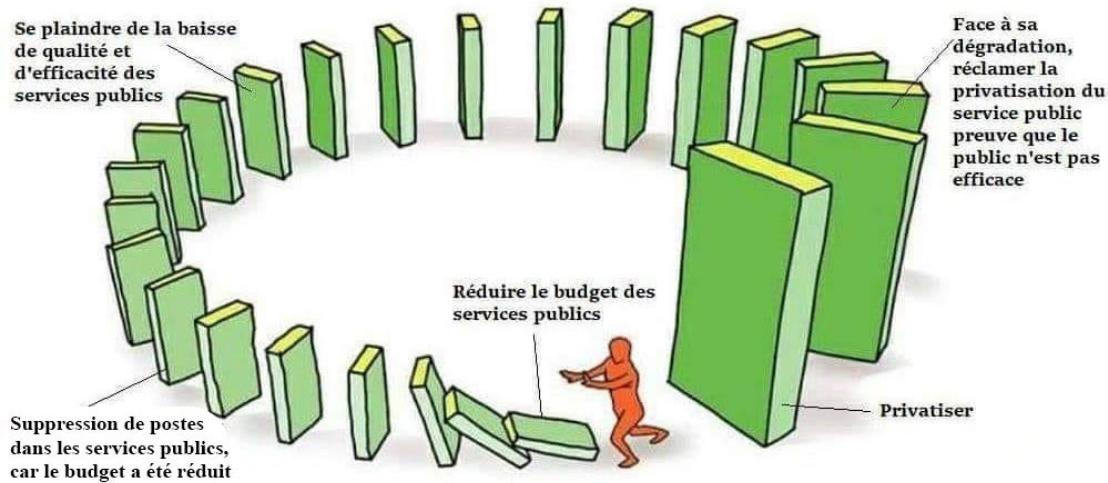
L'EXPRESSO

VOL 29 N° 3

24 septembre 2024

COUPURES DANS LES INVESTISSEMENTS DES COLLÈGES

DÉTRUIRE LES SERVICES PUBLICS : MODE D'EMPLOI



Vous en avez sûrement entendu parler: les cégeps ont reçu cet été une lettre du ministère annonçant des [coupures importantes dans le réseau](#). La directive ne vient pas du Ministère de l'éducation supérieure; elle émane directement du Conseil du trésor. La CAQ se met en mode austérité.

Après des offres insultantes lors de notre dernière négo, après un refus obstiné de financer le [transport collectif](#), après des tentatives de faire entrer le privé dans la [distribution de l'électricité](#), ce gouvernement d'hommes d'affaires lance, sans se cacher, la prochaine phase d'un plan délibéré de sabotage des services publics.

La recette est éprouvée, et le PLQ nous y avait déjà habitués : réduire les impôts, laisser le système se détériorer, dénoncer son inefficacité, ouvrir la porte au privé. Nous avons eu droit aux baisses d'impôts et aux distributions de chèques-cadeaux. La suite était prévisible.

Du côté du SEECM, nous réfléchissons à des perspectives de mobilisation, qui se feront en collaboration avec la CSN et possiblement avec d'autres collèges. Surveillez vos Expressos!

ABSENCES DES ÉTUDIANT-ES ET BILLETS MÉDICAUX



À la fin du mois de mai dernier, le gouvernement québécois a demandé « aux établissements scolaires, dès septembre prochain, de ne plus exiger de billet médical pour les absences de courte durée et pour les examens du réseau scolaire "maison" et ceux de l'enseignement supérieur », selon les mots du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur. Cette directive, qui vise à alléger le fardeau administratif du système de la Santé, n'exonère pas les étudiant-es de toute responsabilité, au contraire. Suivant l'article 7.2 de la PIEA, « [a]dvenant le cas où l'étudiante ou l'étudiant doit s'absenter ou s'est absenté pour un motif grave à une évaluation sommative, il est de sa responsabilité d'en informer sa professeure ou son professeur au plus tard dans les deux jours ouvrables suivant la date de l'évaluation, à l'exception de cas de force majeure. Selon les motifs ou la situation, la professeure ou le professeur peut examiner la possibilité de déplacer l'évaluation avant la date prévue, de reporter l'évaluation ou de fixer une autre modalité d'évaluation. L'absence sans justification à une évaluation sommative entraîne la note de zéro pour celle-ci. Le Collège se réserve le droit de confirmer l'authenticité de la preuve justifiant l'absence, le cas échéant. »

Les règles sont donc relativement claires et, pour combler les zones d'ombre, la Direction a affirmé qu'elle s'en remettait au jugement professionnel des profs. Cette position est également celle de l'exécutif syndical. L'autonomie professionnelle est en effet une constituante importante de notre catégorie d'emploi. Elle est garantie par l'Annexe VII-5 de notre convention et traite nommément de « [l]a liberté de déterminer les savoirs et les contenus essentiels à enseigner de même que de choisir les approches pédagogiques et les activités d'évaluation des étudiantes et étudiants ». Cela signifie par exemple qu'un-e prof pourrait déterminer qu'une manière de « rattraper » une évaluation consisterait à évaluer les acquis étudiants à partir d'observations faites en classe ou simplement à donner la moyenne, dans la mesure, bien sûr, où cela ne confèrerait d'avantage indu à personne. Enfin, le Syndicat accompagnera tout-e enseignant-e qui se verrait inquiété par sa direction, qui a elle-même choisi de se fier à notre jugement.

RETOUR SUR LA COMMISSION DES ÉTUDES



La Commission des études s'est réunie le 11 septembre dernier pour la tenue de sa première réunion de l'année scolaire 2024-2025. Cette rencontre fut l'occasion d'adopter le plan de travail pour l'année en cours et de recommander au Conseil d'administration l'adoption de la nouvelle AEC en Comptabilité. La présentation par la Formation continue de la nouvelle AEC en Techniques de gestion des ressources humaines (LCA.DT) a toutefois soulevé des questionnements par rapport à la manière dont certains cours ont été assignés à certaines disciplines. Les représentant-es des profs ont donc exigé que la Formation continue se dote d'un processus transparent offrant à toutes les disciplines la possibilité de faire valoir leurs expertises quant à l'enseignement de certaines compétences. La recommandation de l'AEC en Techniques de gestion des ressources humaines a été reportée.

La Commission des études a également recommandé au Conseil d'administration d'adopter de modifications mineures à la *Politique institutionnelle de valorisation du français*, ainsi qu'à la *Politique institutionnelle d'évaluation des apprentissages*. Elle a aussi adopté la composition du Comité d'éthique sur la recherche, ainsi que le nouveau *Guide de gestion des programmes*.

Vous avez des questions ou aimeriez soulever certains enjeux? Contactez votre représentant-e de secteur!

REPRÉSENTANT-ES DES ENSEIGNANT-ES PAR SECTEUR	
Pierre-Olivier Bois, formation générale	Line Gravel, secteur administration. et bureautique
Geneviève Bernier, sciences de la nature	Sylvain Labranche, informatique. et électronique
Marianne Forget, sciences humaines	Josianne Blouin, Horticulture, Muséologie, Tourisme, TIM
Jean-Philippe Boudreau, arts et lettres	Dany Thibault, toute provenance
Erick Marquis, secteur santé	Amélie Therrien, toute provenance
François Pepin, secteur bâtiment	

CSN - CAMPAGNE « VRAIMENT PUBLIC »

«Nous le savons toutes et tous, les dernières années ont été très difficiles pour le réseau public de la santé et des services sociaux. Les partis politiques qui se sont succédé à la tête de l'État québécois ont multiplié les réformes dans le réseau, le centralisant et le privatisant toujours davantage, et ce, sans investir les sommes nécessaires pour en assurer le bon fonctionnement. On voit aujourd'hui le résultat : les urgences des hôpitaux débordent, les listes d'attente ne cessent d'allonger, que ce soit pour obtenir un médecin de famille, des services de soutien à domicile, une place en hébergement, etc. L'accès à une ressource professionnelle en santé mentale relève d'un miracle, tout comme les services d'orthophonie et d'ergothérapie pour enfants, et bien d'autres. La pandémie de la Covid-19 n'a fait que mettre en lumière les grandes lacunes du réseau auxquelles on doit s'attaquer d'urgence pour le bien-être et la santé de la population. Le réseau craque de partout et le dévouement du personnel ne suffit plus. Il faut faire des changements, et vite. Il y a au moins un consensus là-dessus, le statu quo n'est pas une option viable.»

[CSN - Campagne « Vraiment public »](#)



VRAIMENT PUBLIC

La campagne « Vraiment public » est lancée. Nous relaierons les appels à l'action de la CSN et contribuerons à organiser des actions locales.

CAPSULE SYNDICALE - LA CHARGE INDIVIDUELLE DE TRAVAIL (CI)

Les listes de classes étant officielles depuis le 20 septembre, il est désormais possible pour vous de calculer votre CI pour la session courante. Nous avons pensé que le moment était bien choisi pour rappeler certains faits entourant la CI.

CI et ETC

Il faut distinguer CI et Équivalent temps complet (ETC) : la CI est une mesure de la charge de travail; l'ETC, cette charge de travail exprimée en fraction (1 = temps complet). CI et ETC sont donc liés, et cela est particulièrement important pour les profs à temps partiel.

Ainsi, par exemple, une CI session de 32 points équivaut à 0,80 ETC/session ($32/40 = 80\%$) ou 0,40 ETC/année ($(32/40) \div 2 = 0,40$ ETC/année). Une professeure à temps partiel qui aurait obtenu cette CI à l'automne devra atteindre 48 points de CI à l'hiver pour obtenir, par calcul de CI*, son temps complet année (puisque $32 + 48 = 80$).

*Le temps complet année peut être obtenu par d'autres moyens. Pour plus de détails, consultez le [Guide des droits des enseignantes et des enseignants non permanents](#) produit par la Fédération nationale des enseignantes et des enseignants du Québec (FNEEQ).

Calcul de la CI

Plusieurs composantes constituent la CI, par exemple, la CIP est la part de CI associée à la prestation de cours et de laboratoires et à la supervision de certains types de stages alors que la CIL est la CI associée à une libération. La CI totale est calculée en additionnant toutes ses composantes.

Chaque composante de la CI est calculée en fonction de paramètres. Pour reprendre l'exemple déjà donné, les paramètres de la CIP sont les suivants : heures de préparation différentes par semaine, heures de prestation de cours par semaine, nombre d'étudiant-es inscrit-es à chacune des périodes de cours par semaine, nombre d'étudiant-es différent-es par semaine.

CI maximales

La convention prévoit qu'un-e enseignant-e ne peut exiger du Collège d'obtenir une tâche qui lui ferait dépasser 55 unités de CI pour une session donnée. De plus, le Collège ne peut faire assumer à un-e enseignant-e plus de 55 unités dans une même session sans l'accord du Syndicat. Enfin, le Collège ne peut exiger d'un-e enseignant-e qu'il ou elle assume une charge d'enseignement annuelle de plus de 85 unités sans son accord.

Si vous avez des questions au sujet de votre CI ou de celle d'un-e ami-e, n'hésitez surtout pas à contacter votre comité exécutif : syndens@cmontmorency.qc.ca. Nous nous ferons un plaisir de vous aider à y voir plus clair : le calcul de la CI n'est pas aussi sorcier que l'on pourrait le penser et nous pouvons vous fournir des outils pour que vous soyez en mesure de faire vos propres vérifications.

La convention collective est accessible [sur le site du SEECM](#).

30 SEPTEMBRE - JOURNÉE NATIONALE DE LA VÉRITÉ ET DE LA RÉCONCILIATION

N'oubliez pas: on porte du **orange** le 30 septembre prochain! De plus, **si vous êtes libres à 12h**, joignez-vous à l'exécutif du SEECM ainsi qu'aux membres interpellé-es par l'action au sein de la communauté montmorencienne pour l'observation d'une minute de silence en hommage aux enfants autochtones victimes des pensionnats ainsi qu'à leurs familles et leurs communautés. Ces actions auront lieu à l'atrium.

Une délégation du SEECM quittera immédiatement après la courte cérémonie vers le Parc Mont-Royal à Montréal à 13h pour se joindre à la marche commémorative **#Chaqueenfantcompte**. Vous êtes cordialement invité-es à vous joindre à nous si vous êtes disponibles.



PARTICIPER À LA RÉCONCILIATION

Formation gratuite de Mikana au Collège Montmorency

Nous avons encore quelques places disponibles pour la formation de 16h offerte gratuitement aux enseignant-es du SEECM par Mikana. Les dates sont les 10 octobre, 12 novembre, 15 janvier et 22 avril de 10h à 15h30 avec une pause de 12h à 13h30. Pour vous inscrire : <https://forms.office.com/r/rDL2xYTuEH>.

C'est le Québec qui est né dans mon pays!

Emmanuelle Dufour, autrice de la BD *C'est le Québec qui est né dans mon pays!*, nous présente une démarche visuelle toute simple

pour entamer un processus de décolonisation, par l'introspection et (l'auto)-éducation. Vous trouverez plus d'informations sur sa page: [EMANUELLE DUFOUR - 'Qu'est-ce qu'on peut faire?'](#)

EMANUELLE DUFOUR

QU'EST-CE QU'ON PEUT FAIRE? "C'EST LE QUÉBEC QUI EST NÉ DANS MON PAYS!" PLUS...

BÉDÉISTE INVITÉE
Une découverte chaque mois
Par Emanuelle Dufour

PROCESSUS DE DÉCOLONISATION :

QU'EST-CE QU'ON PEUT FAIRE?!

Il n'existe pas de réponse simple ni de recette à cette question hautement pertinente. Voici néanmoins les balises qui guident ma propre réflexion en tant que citoyenne québécoise « allochtone » (ou non autochtone) alliée de la cause autochtone et du processus de décolonisation.

A- L'INTROSPECTION :

↓
(Ce n'est sûrement pas l'étape la plus facile, mais elle est essentielle et souvent oubliée!)

↓
On appelle aussi cette étape celle du grand ménage ↴



Tourisme autochtone Québec présente la websérie Mamowinitotan.

“Vivre ensemble, c'est s'enrichir de ces instants précieux où les coeurs et les esprits se connectent. Ces moments où le temps prend une pause pour laisser place aux rencontres. Que ce soit en nature, à travers la musique ou la culture, rassemblons-nous et laissons-nous transporter par l'intensité d'un regard, la chaleur d'une poignée de main et l'harmonie de la communion. Créons ensemble de grands moments.”



Lancement du livre de Ellen Gabriel

[Toutes les informations ici.](#)



CE VENDREDI - MANIFESTATION POUR LA SUITE DU MONDE

Ce vendredi 27 septembre, le mouvement [Pour la suite du monde](#), qui regroupe une cinquantaine d'organisations, organise une série de grandes manifestations partout au Québec. L'objectif: dénoncer le manque d'ambition et la piètre qualité du dialogue social autour de la transition écologique et sociale.

La manifestation de Montréal débutera à 18h au Monument à George-Étienne Cartier, sur le Mont Royal. Nous nous joindrons au contingent de Travailleuses et travailleurs pour la justice climatique (TJC).

[Événement Facebook](#)



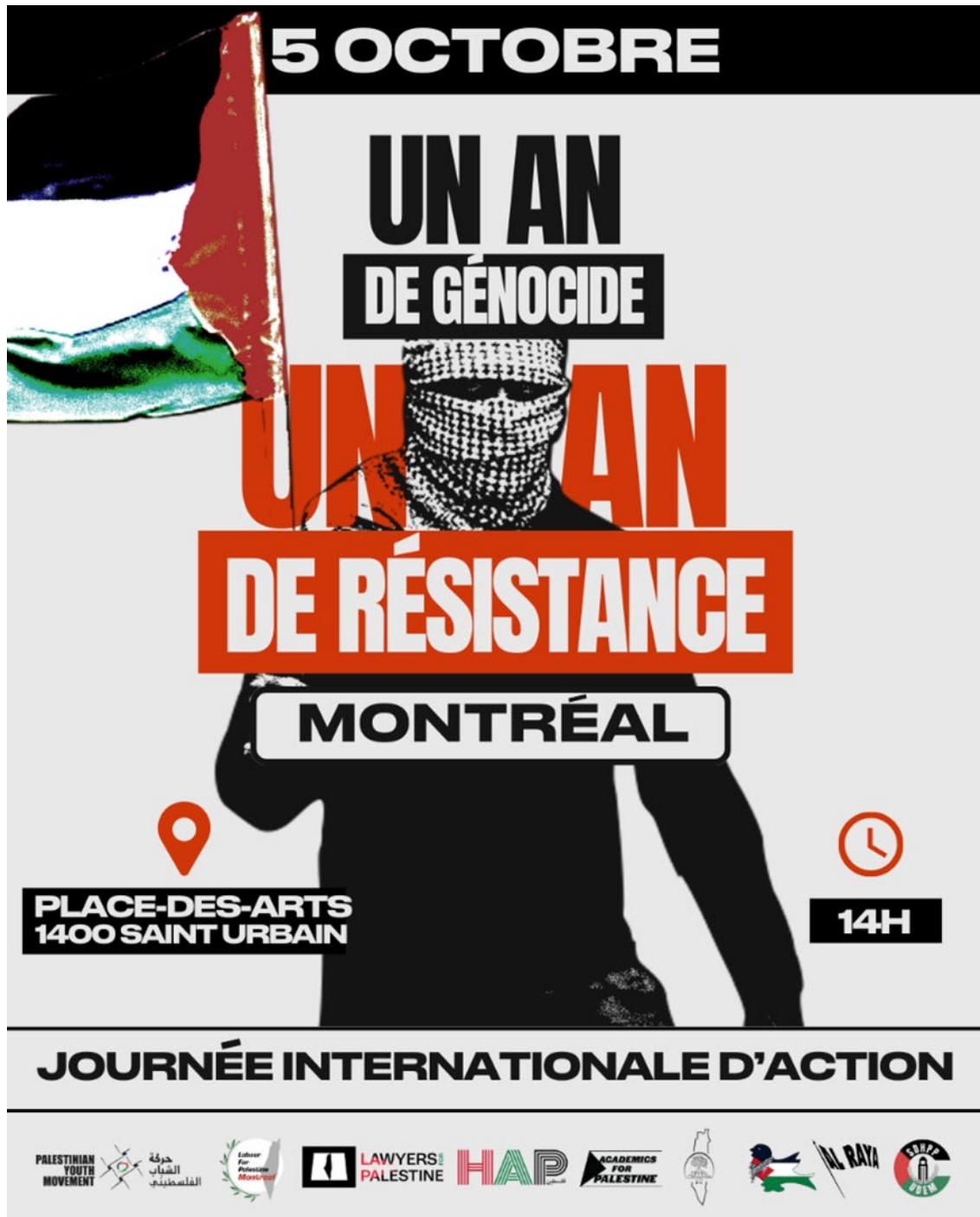
5 OCTOBRE - GRANDE MARCHE LAVALLOISE CONTRE LES VIOLENCES SEXUELLES

Le comité femmes du SEECM vous invite à vous joindre à elles pour marcher un peu moins de 2km en solidarité avec les victimes de violences sexuelles, lors d'une grande marche organisée par la Table de concertation en violence conjugale et agression sexuelle de Laval. Si vous êtes intéressé-es à vous joindre aux membres du comité pour cette toute première édition ce samedi-là, cliquer ici pour nous en informer et faciliter les communications sur les points de rencontres: <https://forms.office.com/r/wGEDKfFuBm>.



5 OCTOBRE - PALESTINE: UN AN DE GÉNOCIDE

Samedi le 5 octobre, on se joint au *Mouvement de la Jeunesse Palestinienne* de même qu'à la *Coalition Urgence Palestine* pour aller manifester notre indignation face aux atrocités qui perdurent depuis plus d'un an en Palestine. Si vous êtes intéressé-es à vous joindre aux membres de l'exécutif et du comité solidarité internationale ce samedi-là, cliquez ici pour nous en informer et faciliter les communications sur les points de rencontre: <https://forms.office.com/r/tZp3BkaUid>.



MOMO MOB



Avez-vous accès à l'équipe Teams Momo mob? Nous utilisons cette équipe Teams pour solliciter des bénévoles, que ce soit pour des actions militantes ou, par exemple, pour une aide ponctuelle lors d'activités syndicales (incluant les partys).

Pour rejoindre l'équipe, vous n'avez qu'à [utiliser ce lien](#). Nous approuverons votre inscription à la première occasion.

DATES DES ASSEMBLÉES GÉNÉRALES 2024-2025 (UN REPAS EST SERVI DÈS 11H40)

• 8 octobre, au B-1372/1377

• 14 novembre au B-1372/1377

• 10 décembre, au B-1372/1377

• 4 février, au B-1372/1377

• 11 mars, au B-1372/1377

• 15 avril, au B-1372/1377

• 29 mai, au B-1372/1377

PROCHAINES RENCONTRES DES COMITÉS SYNDICAUX

Bienvenue à tous et à toutes!

Comité environnement: 26 septembre, formule 5 à 7, à la microbrasserie Les Insulaires (275 Blvd. de la Concorde E, Laval)

Comité d'éducation interculturelle: 26 septembre, de 13h à 15h30

Comité de solidarité internationale: 1er octobre, de 12h à 14h

AUTRES DATES IMPORTANTES

24 septembre: Conseil d'administration

26 septembre: Comité des relations de travail

2 octobre: CCMM-CSN

16 octobre: Commission des études

N'hésitez pas nous transmettre vos suggestions et commentaires à syndens@cmontmorency.qc.ca.

Avis de confidentialité : Le présent message, ainsi que tout fichier qui y est joint, est envoyé à l'intention exclusive de son destinataire ou du mandataire chargé de le lui transmettre; il est de nature confidentielle. Si le lecteur du présent message n'est pas le destinataire prévu, il est prié de noter qu'il ne doit ni divulguer, ni distribuer, ni copier ce message et tout fichier qui y est joint, ni s'en servir à quelque fin que ce soit. Merci d'en aviser l'expéditeur par courriel et de supprimer ce message ainsi que tout fichier joint.